

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de radiateurs en aluminium originaires de la République populaire de Chine
(Réglementation antidumping)

Règlement d'exécution (UE) 2024/2661 de la Commission du 14.10.2024 – [JO L du 15.10.2024](#)

Le 29.10.2012, la Commission a institué par le règlement (UE) 1039/2012¹ un droit antidumping définitif portant perception du droit provisoire sur les importations de radiateurs en aluminium originaires de la République populaire de Chine (ci-après « la Chine »).

A la suite d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures, la Commission a prolongé les mesures antidumping définitives sur les importations de radiateur en aluminium originaires de Chine par le règlement d'exécution (UE) 2019/59².

Saisie le 17.10.2023, d'une demande de réexamen déposée par l'International Association of Aluminium Radiator Manufacturers, au nom de l'industrie de l'Union, au sens de l'article 5 paragraphe 4 du règlement (UE) 2016/1036 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de l'Union européenne³, la Commission a ouvert le 12.01.2024 un réexamen au titre de l'expiration des mesures concernant les importations de radiateurs originaires de Chine.

Après enquête, la Commission a conclu que l'abrogation des mesures serait susceptible d'entraîner la réapparition du dumping en cas d'expiration des mesures antidumping en vigueur. Par conséquent un droit antidumping définitif est institué sur les importations de radiateurs en aluminium et les éléments ou sections composant ces radiateurs, que ces éléments soient ou non assemblés en blocs, à l'exclusion des radiateurs et de leurs éléments et sections du type électrique, relevant actuellement des codes NC ex 7615 10 10, ex 7615 10 80, ex 7616 99 10 et ex 7616 99 90 (codes TARIC 7615 10 10 10, 7615 10 80 10, 7616 99 10 91, 7616 99 90 01 et 7616 99 90 91) et originaires de la République populaire de Chine.

Les taux du droit antidumping applicables au prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement, des produits décrits ci-dessus et fabriqués par les sociétés énumérées ci-après s'établissent comme suit :

1 [JO L du 09.11.2012](#)

2 [JO L du 15.01.2019](#)

3 [JO L du 30.06.2016](#)

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Société	Taux de droit antidumping définitif	Code additionnel TARIC
Zhejiang Flyhigh Metal Products Co., Ltd	12,60 %	B272
Metal Group Co. Ltd	56,20 %	B273
Sira (Tianjin) Aluminium Products Co. Ltd	14,90 %	B279
SIRA Group (Tianjin) Heating Radiators Co., Ltd	14,90 %	B280
Sociétés énumérées en annexe	21,20 %	
Toutes les autres sociétés	61,40 %	B999

L'application des taux de droit antidumping individuels précisés pour les sociétés visées au tableau ci-dessus est subordonnée à la présentation aux autorités douanières des États membres d'une facture commerciale en bonne et due forme, sur laquelle doit apparaître une déclaration datée et signée par un représentant de l'entité délivrant une telle facture, identifié par son nom et sa fonction, et rédigée comme suit : « Je soussigné(e) certifie que le (volume) de tubes et tuyaux sans soudure en acier inoxydable vendus à l'exportation vers l'Union européenne et faisant l'objet de la présente facture a été produit par (nom et adresse de la société) (code additionnel TARIC) en/à/au(x) (pays concerné). Je déclare que les informations fournies dans la présente facture sont complètes et correctes ».

À défaut de présentation de cette facture, le taux de droit applicable à « toutes les autres sociétés » s'applique.

Sauf indication contraire, les dispositions en vigueur en matière de droits de douane s'appliquent.

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

ANNEXE

Producteurs-exportateurs de la république populaire de chine ayant coopéré non retenus dans l'échantillon durant l'enquête initiale

Sociétés	Code additionnel TARIC
Jinyun Shengda Industry Co., Ltd	B274
Ningbo Ephraim Radiator Equipment Co., Ltd	B275
Ningbo Everfamily Radiator Co., Ltd	B276
Ningbo Ningshing Kinhil Industrial Co., Ltd	B277
Ningbo Ninhshing Kinhil International Co., Ltd	B278
Yongkang Jinbiao Machine Electric Co., Ltd	B281
Yongkang Sanghe Radiator Co., Ltd	B282
Zhejiang Aishuibao Piping Systems Co., Ltd	B283
Zhejiang Botai Tools Co., Ltd	B284
Zhejiang East Industry Co., Ltd	B285
Zhejiang Guangying Machinery Co., Ltd	B286
Zhejiang Kangfa Industry & Trading Co., Ltd	B287
Zhejiang Liwang Industrial and Trading Co., Ltd	B288
Zhejiang Ningshuai Industry Co., Ltd	B289
Zhejiang Rongrong Industrial Co., Ltd	B290
Zhejiang Yuanda Machinery & Electrical Manufacturing Co., Ltd	B291